

Méthodologie d'élaboration de PPRN des communes de Baie-Mahault, Pointe-à-Pitre, Les Abymes, Morne-à-l'Eau, Le Moule et Sainte-Anne (révision approuvée en avril 2026)

La cartographie est divisée en 8 zones à risques issues du croisement aléa/enjeu. La définition est synthétisée dans les tableaux ci-après :

Niveau de contrainte pour l'aléa submersion marine

Submersion marine	Niveau d'aléa	Enjeu A	Enjeu B	Enjeu C
	Aléa très fort	Rouge clair	Rouge clair	Rouge
	Aléa fort	Bleu foncé	Rouge clair	Rouge
	Aléa moyen	Bleue	Bleue	Rouge
	Aléa faible	Bleu clair	Bleu clair	Rouge
	Aléa nul	Non colorée		

Niveau de contrainte pour l'aléa inondation

Inondation	Niveau d'aléa	Enjeu A	Enjeu B	Enjeu C
	Aléa fort	Bleu foncé	Rouge clair	Rouge
	Aléa moyen	Bleue	Bleue	Rouge
	Aléa faible	Bleu clair	Bleu clair	Rouge
	Aléa nul	Non colorée		

Niveau de contrainte pour l'aléa mouvements de terrain

Mouvements de terrain	Niveau d'aléa	Enjeu A	Enjeu B	Enjeu C
	Aléa fort	Rouge	Rouge	Rouge
	Aléa moyen	Bleue	Bleue	Bleu rayé
	Aléa faible	Bleu clair	Bleu clair	Bleu clair
	Aléa nul	Non colorée		

Niveau de contrainte pour l'aléa liquéfaction

Liquéfaction	Niveau d'aléa	Enjeu A	Enjeu B	Enjeu C
	Faible/moyen/fort	Bleu clair	Bleu clair	Bleu clair

Les grands principes des zones à risques

Zonage	
Rouge rayé	Zone inconstructible
Rouge	Zone inconstructible (sauf exception)
Rouge clair	Zone re-constructible
Rouge clair rayé	Zone constructible spécifique
Bleu foncé	Zone constructible sous prescriptions
Bleu	Zone constructible sous prescriptions
Bleu clair	Zone constructible sous prescriptions
Bleu rayé	Zone constructible sous prescriptions
Non coloré	Zone constructible avec prescriptions courantes